



Tél. +41 31 327 17 34
Fax +41 31 327 17 08
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

A l'Assemblée générale des membres d'

Amnesty International - Section Suisse

Speichergasse 33
3011 Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés 2016 selon Swiss GAAP RPC

(période du 1.1. au 31.12.2016)

le 2 mars 2017
120'28'124/2120-8934/him/fii

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des membres d'

Amnesty International - Section Suisse, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints d'Amnesty International - Section Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés présentés.

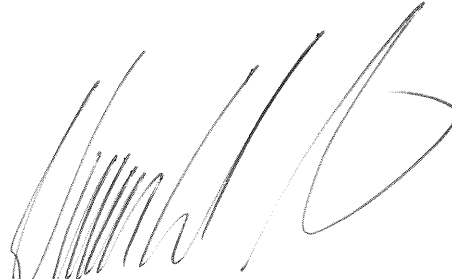
Berne, le 2 mars 2017

BDO SA



Matthias Hildebrandt

Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé



Simon Kehrl" data-bbox="410 380 511 395"/>

Expert-réviseur agréé

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

en CHF

Actifs	31.12.2016	%	Annexe	31.12.2015	%
Actifs circulants	13'496'017	82.8		13'795'335	82.2
Liquidités	10'890'009	66.8	3a)	11'297'577	67.3
Titres	1'037'057	6.4	3b)	971'903	5.8
<i>Créances de livraisons et prestations</i>	<i>1'435'867</i>	<i>8.8</i>	<i>3c)</i>	<i>1'218'662</i>	<i>7.3</i>
Secrétariat International	1'262'711	7.7		1'102'428	6.6
Tiers	173'157	1.1		116'234	0.7
Comptes de régularisation d'actifs	133'084	0.8	3d)	307'193	1.8
Actifs immobilisés	2'812'423	17.2		2'986'859	17.8
<i>Immobilisations financières</i>	<i>2'412'631</i>	<i>14.8</i>	<i>3e)</i>	<i>2'421'490</i>	<i>14.4</i>
Prêt au Secrétariat International	2'000'000	12.3		2'000'000	11.9
Divers	412'631	2.5		421'490	2.5
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>399'792</i>	<i>2.5</i>	<i>3f)</i>	<i>565'369</i>	<i>3.4</i>
Biens mobiliers	71'919	0.4	3g)	74'315	0.4
Infrastructure IT et mach. de bureau	286'030	1.8	3h/i)	374'238	2.2
Immeuble de bureau	41'842	0.3	3j)	116'815	0.7
Total Actifs	16'308'439	100.0		16'782'194	100.0
Passifs	31.12.2016	%		31.12.2015	%
Dettes à court terme	1'514'296	9.3		1'972'255	11.8
Dettes de livraisons et prestations	68'311	0.4	3k)	414'871	2.5
Comptes de régularisation de passifs	1'445'985	8.9	3l)	1'557'384	9.3
Capitaux des fonds - fonds liés	142'840	0.9	3m)	336'347	2.0
Capitaux de l'organisation	14'651'302	89.8		14'473'591	86.2
Fonds propres des groupes	354'765	2.2		357'363	2.1
Capital lié généré	0	0.0	3n)	2'646'378	15.8
Capital libre généré	14'296'537	87.7		11'469'850	68.3
Total Passifs	16'308'439	100.0		16'782'194	100.0

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 2016

en CHF	Comptes 2016	% Annexe	Comptes 2015	Différence
Total des recettes	20'566'239	100.0	21'284'701	-718'462
Cotisations des groupes	218'185	1.1	302'687	-84'502
Membres	4'467'723	21.7	4'434'986	32'737
Donatrices et donateurs	12'310'178	59.9	12'688'502	-378'324
Legs	2'036'517	9.9	2'073'956	-37'439
Dons anonymes	326	0.0	176'933	-176'607
Dons liés	765'755	3.7	880'900	-115'146
Contributions du mouvement international	204'000	1.0	245'000	-41'000
Human Rights Relief / Education aux droits humains	70'714	0.3	45'803	24'911
Vente publications et articles promotionnels	438'176	2.1	409'568	28'608
Autres recettes	59'151	0.3	30'662	28'489
Pertes sur ventes	-4'484	0.0	-4'295	189
Total des dépenses	-20'616'577	99.8	-19'957'101	659'476
Contributions au mouvement international	-6'839'912	33.2	-6'897'603	-57'691
Dépenses liées	-959'261	4.7	-842'916	116'345
Publications et matériel d'action	-2'266'876	11.0	-1'883'140	383'736
Salaires et assurances sociales	-5'439'192	26.4	-5'396'795	42'397
Autres frais de personnel	-206'490	1.0	-201'046	5'445
Mandats externes	-2'038'290	9.9	-2'006'336	31'954
Loyers / Entretien / Assurances choses	-392'807	1.9	-434'401	-41'594
Frais administratifs	-2'139'342	10.4	-1'748'096	391'246
Amortissements	-256'338	1.2	-265'175	-8'837
Contributions aux fonds	-78'068	0.2		
Résultat d'exploitation	-50'338		1'327'600	-1'377'937
Total du résultat financier	37'140		-83'602	120'741
Produits financiers	89'183		83'373	5'809
Charges financières	-52'043		-166'975	-114'932
Total résultat exceptionnel	0		-3'263	3'263
Produits exceptionnels	0		0	0
Charges exceptionnelles	0		-3'263	-3'263
Résultat avant l'évolution des fonds et du capital	-13'198		1'240'735	-1'253'933
Évolution des fonds liés	193'506		-37'984	-231'491
Prélèvements des fonds	959'261		842'916	116'345
Attribution aux fonds	-765'755		-880'900	-115'146
(- = augmentation / + = diminution)				
Résultat après l'évolution des fonds	180'309		1'202'750	-1'022'442
Évolution du capital lié généré	2'646'378		200'333	2'446'045
Évolution de la fortune de la Section	-2'826'687		-1'403'083	1'423'603
(- = augmentation / + = diminution)				
Résultat après l'évolution du capital	0		0	0

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ 2016

en CHF	2016	2015
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-132'160	2'254'316
Résultat après l'évolution des fonds	180'308	1'202'750
Amortissements	256'338	265'175
Augmentation (-) / Diminution (+) titres	-65'154	85'023
Augmentation (-) / Diminution (+) débiteurs	-217'205	-397'808
Augmentation (-) / Diminution (+) comptes de régularisation d'actifs	174'109	-68'003
Augmentation (+) / Diminution (-) dettes financières à court terme	-346'560	245'154
Augmentation (+) / Diminution (-) comptes de régularisation de passifs	-111'398	974'231
Augmentation (+) / Diminution (-) fonds propres des groupes	-2'598	-52'207
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-81'902	-147'154
Investissements nets en immobilisations financières	8'859	52'880
Investissements nets en biens mobiliers	-22'015	-2'919
Investissements nets en biens informatiques et mach. de bureau	-68'746	-194'574
Investissements nets en immeuble de bureau	0	-2'540
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-193'506	37'984
Consolidation des nouveaux groupes	0	0
Augmentation (+) / Diminution (-) des fonds liés	-193'506	37'984
Total flux de fonds	-407'568	2'145'146
Vérification du changement des disponibilités		
État initial disponibilités 01.01.	11'297'577	9'152'430
État final disponibilités 31.12.	10'890'009	11'297'577
Variation des liquidités	-407'568	2'145'146

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2016

en CHF

	Etat initial	Attribution	Utilisation	Etat final
Human Rights Relief	208'611	546'755	-646'316	109'049
Education droits humains	127'736	15'000	-108'945	33'791
Secrétariat International	0	204'000	-204'000	0
Capitaux des fonds	336'347	765'755	-959'261	142'840

en CHF

	Etat initial	Résultat après l'évolution des fonds	Variation du périmètre de consolidation	Variation des fonds propres des groupes	Transferts internes	Etat final
Fonds propres des groupes	357'363	0	0	-2'598	0	354'765
Capital lié	2'646'378	0	0	0	-2'646'378	0
Capital libre	11'469'850	180'309	0	0	2'646'378	14'296'537
Capital de l'organisation	14'473'591	180'309	0	-2'598	0	14'651'302

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2015

en CHF

	Etat initial	Attribution	Utilisation	Etat final
Human Rights Relief	298'362	475'900	-565'652	208'611
Education droits humains	0	160'000	-32'264	127'736
Secrétariat International	0	245'000	-245'000	0
Capitaux des fonds	298'362	880'900	-842'916	336'347

en CHF

	Etat initial	Résultat après l'évolution des fonds	Variation du périmètre de consolidation	Variation des fonds propres des groupes	Transferts internes	Etat final
Fonds propres des groupes	409'570		0	-52'207	0	357'363
Capital lié	2'846'711		0	0	-200'333	2'646'378
Capital libre	10'066'767	1'202'750	0	0	200'333	11'469'850
Capital de l'organisation	13'323'048	1'202'750	0	-52'207	0	14'473'591

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2016

1. NOM, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE L'ORGANISATION

Amnesty International – Section suisse, dont le siège est à Berne, a la forme juridique d'une association.

2. PRINCIPES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

- Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux recommandations pour l'établissement des comptes de Swiss GAAP FER 21. Les comptes, ainsi établis selon les principes de Swiss GAAP FER, sont également conformes aux règles statutaires et de droit commercial sur le bouclage des comptes.
- Le bouclage des comptes a été établi conformément aux recommandations de Swiss GAAP FER, ce qui implique que les comptes annuels présentent la situation réelle (True & Fair View) du capital, des produits financiers et des recettes. Ce principe de présentation des comptes ainsi que d'autres dispositions de Swiss GAAP FER peuvent, suivant les circonstances, être contraires aux dispositions du Code des obligations. Si une telle situation se présente, des méthodes d'établissement du bilan et d'attestations comptables ont été choisies qui correspondent aux deux systèmes légaux, sans pour autant s'écarter des prescriptions existantes. Les principes d'évaluation répondent aux prescriptions de Swiss GAAP FER et au Code des obligations.
- La période de consolidation correspond à l'année civile. Pour tous les groupes consolidés, l'année comptable est identique à l'année civile.
- Les comptes consolidés sont établis en appliquant le principe de la consolidation complète. Cela signifie que les positions du bilan et du compte d'exploitation des unités qui doivent être consolidés sont entièrement intégrés dans les comptes consolidés, épurés des relations internes.
- Les comptes de la Section et des quelque 62 groupes de la Section sont consolidés. Les groupes n'ont pas la personnalité juridique, sauf ceux qui se sont constitués en association:
 - Amnesty International Students Basel, Basel
 - Amnesty International Gruppe 23 – Burgdorf, Burgdorf
 - Amnesty International Fürstentum Liechtenstein, Vaduz
 - Amnesty International Hochschulgruppe Zürich (AIHZ), Zürich
 - Amnesty International Unigruppe Bern (AI Uni Bern), Bern
 - Amnesty International Students an der Universität St. Gallen, St. Gallen
 - Amnesty International des Hautes écoles lausannoises (HEL), Lausanne
 - Amnesty International – Groupes de Genève, Genève
 - Groupe universitaire de Genève d'Amnesty International, Genève
 - Amnesty International – Gruppo Ticino (AI – Ticino), Lugano
 - Amnesty International – Hochschulgruppe Luzern, Luzern
- Le rapport d'activités inclut le rapport de prestations.

3. COMMENTAIRES SUR LE BILAN

- a) Les **liquidités** sont inscrites à leur valeur nominale au 31.12. Les comptes en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31.12. de la Banque Cantonale de Berne.
- b) Les **titres** sont comptabilisés à la valeur du marché au 31.12. Les gains sur les cours non réalisés s'élèvent à CHF 12'527; ils sont comptabilisés dans le poste produits financiers.
- c) Les **créances de livraisons et prestations** figurent au bilan à leur valeur nominale, en tenant compte des correctifs de valeurs individuels nécessaires.
- d) Dans les **comptes de régularisation d'actifs** figurent des prestations payées d'avance et des recettes à recevoir.

e) **Immobilisations financières:**

- **Prêt au Secrétariat International:** Prêt en faveur du SI de CHF 2'000'000, dont le remboursement vient à échéance le 31 octobre 2020.
- **Divers:** Un prêt de NZD 300'000 a été octroyé en 2013 à la Section néo-zélandaise d'Amnesty International pour des investissements dans la recherche de fonds. Les remboursements auront lieu sous forme de versements annuels échelonnés de 2018 à 2020. L'octroi de ces prêts est le résultat de discussions avec le Secrétariat international (SI). En 2014, un prêt de CHF 200'000 a été accordé au Fundraising Investment Fund (FIF) du SI. Son remboursement est fixé au 31 décembre 2019.

f) **Politique d'activation :** Les acquisitions dont la valeur est supérieure à CHF 1'000 sont inscrites à l'actif.

g) Le **mobilier** figure au bilan à sa valeur d'achat amortie sur 10 ans. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux valeurs de l'année précédente.

	01.01.16 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.16 CHF
Mobilier	74'315 (93'605)	22'015 (2'919)	24'411 (22'209)	10	71'919 (74'315)

h) Les **machines de bureau** figurent au bilan à leur valeur d'achat amortie sur 3 ans.

	01.01.16 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.16 CHF
Machines de bureau	6'915 (1'557)	0 (10'372)	3'458 (5'014)	3	3'457 (6'915)

i) Les **biens informatiques** figurent au bilan à la valeur d'achat et sont amortis sur 4 ans pour les logiciels (software) et sur 3 ans pour le matériel (hardware). Le système CRM Sextant (base de données) figure au bilan avec une durée d'amortissement de 5 ans.

	01.01.16 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.16 CHF
Matériel	41'640 (44'261)	35'517 (49'769)	45'969 (52'390)	3	31'188 (41'640)
Logiciels (sans CRM)	1'924 (13'554)	0 (0)	1'924 (11'630)	4	0 (1'924)
Logiciel CRM	323'760 (288'286)	33'229 (134'433)	105'604 (98'959)	5	251'385 (323'760)

j) La rénovation des **nouveaux locaux** en 2007 figure au bilan à hauteur des coûts de rénovation et sera amortie sur 10 ans. La rénovation ayant été financée par Amnesty International, le loyer est calculé sur la base de locaux à l'état brut.

	01.01.16 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.16 CHF
Immeuble de bureau	116'815 (189'248)	0 (2'540)	74'973 (74'973)	10	41'842 (116'815)

k) **Dettes à court terme:** Dans le poste «**dettes de livraisons et prestations**» figurent les factures comptabilisées sur l'exercice 2016 mais payées en 2017 seulement. Elles contiennent des engagements financiers à l'égard de la Fondation Abendrot (institution de prévoyance) de CHF 1'397. Il s'agit du décompte final 2016.

l) Dans les **comptes de régularisation de passifs** figurent des charges comptabilisées sur l'exercice 2016, mais qui ne seront payées qu'en 2017. Ceci inclut un montant de CHF 750'000 d'*Additional Voluntary Contribution* (= contribution volontaire) versé au Secrétariat international à Londres.

- m) **Capital des fonds – Fonds affectés** contient les montants disponibles au 31.12.2016 des fonds suivants:
- **Human Rights Relief (HRR):** Le fonds du HRR a pour but de soutenir des personnes victimes de violations des droits humains. Une commission est chargée de l'attribution de l'aide.
 - **Education aux droits humains:** Le fonds EDH soutient des projets dans le domaine de l'éducation aux droits humains.
 - **Secrétariat International (SI):** Ce fonds a été créé pour soutenir des projets spécifiques du SI. Il s'agit d'argent dédié uniquement à ces projets.

Ces fonds réunissent les montants dont l'affectation est déterminée par des tiers et dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives.

- n) **Capital lié généré = Réserve pour contribution au SI:** A partir de 2017, le calcul du montant obligatoire versé au Secrétariat international se fait sur la base des indicateurs actuels. La réserve pour la contribution au SI est donc dissoute.

4. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION

- a) **Dons liés:** Contient tous les versements liés attribués aux fonds.
- b) **Contributions du mouvement international:** En 2015, un projet a été lancé avec le Secrétariat international qui prévoit que la Section suisse réalisera des actions de recherche de fonds pour financer des projets du SI. Pour financer ce projet et compenser la diminution des recettes prévues (en faveur de la Section) dans le domaine des grands dons, le SI nous accorde un soutien financier sous la forme d'une note de crédit.
- c) **Contributions au mouvement international:** Le Secrétariat international d'Amnesty International n'a pratiquement pas de membres, ni de donatrices et donateurs propres. Il est essentiellement financé par les contributions des Sections. Ces contributions sont calculées sur la base des recettes de la Section.
- d) **Dépenses liées:** Contient toutes les dépenses liées provenant des fonds.
- Le compte d'exploitation est structuré en **comptes de résultat par fonction**. Dans le tableau ci-dessous, les coûts sont répartis selon Swiss GAAP FER 21, chiffre 22. Le calcul de chaque position des dépenses repose sur les critères de la Fondation ZEW0 (méthode de calcul des frais administratifs 2011).

en CHF	Frais administratifs	Récolte/Recherche de fonds	Frais de projets	Total
Frais de personnel incl. travaux externes	922'163	2'324'014	4'234'175	7'480'353
Frais de voyage et de représentation	9'879	40'213	156'314	206'406
Frais d'exploitation	1'569'704	2'334'436	8'738'590	12'642'730
Frais d'entretien	11'714	0	71'078	82'792
Amortissement	48'548	49'710	158'080	256'338
Total	2'562'009	4'748'373	13'358'237	20'668'620

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

5. AUTRES COMMENTAIRES

- **Indemnisation des organes dirigeants:** Les membres du Comité exécutif ne perçoivent pas d'indemnités pour leur activité. Les frais effectifs leur sont remboursés et s'élèvent à CHF 2'627, parmi lesquels CHF 353 sont remboursés au Président du CE (2015: CHF 6'634, parmi lesquels CHF 488 au Président du CE). La diminution par rapport à 2015 est essentiellement due aux frais de déplacement liés à la participation au Conseil international (ICM) en 2015. Les coûts salariaux totaux des cinq membres de la direction générale y compris les contributions de l'employeur aux assurances sociales, les allocations pour enfants et les allocations familiales s'élèvent en 2016 à CHF 708'948 (2015: CHF 714'803). Le coût total du salaire de la directrice a baissé en 2016 en raison d'un congé d'un mois non payé. Il s'est élevé à CHF 157'713, y compris les charges sociales dues par l'employeur (2015 : CHF 170'996).

- **Prestations gratuites de tiers:** Amnesty International est essentiellement un mouvement de bénévoles dont le travail est effectué par les membres actifs et actives des différents groupes locaux, universitaires et jeunes, ainsi que par les réseaux de campagnes et de pays. Quelques 1'981 membres, organisé-e-s au sein de groupes, ont consacré plus de 110'000 heures aux tâches d'Amnesty International en 2016. De nombreux autres membres se sont engagé-e-s au sein de réseaux tels que le réseau des actions urgentes et les lettres contre l'oubli. De plus, les 25 collaboratrices et collaborateurs bénévoles du Secrétariat, ont fourni 2'500 heures de travail. Les neuf membres du Comité exécutif ont fourni environ 3'000 heures de travail.
- **Prestations gratuites à des tiers:** Aucune.
- Le nombre d'emplois plein temps a atteint 50 en moyenne annuelle en 2016.

6. HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

- Les honoraires pour les prestations de l'organe de révision se sont élevés à CHF 21'529 en 2016.